



# Valeurs mobilières Banque Laurentienne

## RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

### Banque du Canada – Une hausse du taux directeur est envisagée pour octobre

Après avoir augmenté le taux cible du financement à un jour de 25 points de base à la mi-juillet, la Banque du Canada (BdC) a annoncé mercredi dernier qu'elle le maintenait à 1,50 %.

Le premier point à retenir du communiqué est le suivant : le processus de resserrement graduel des conditions monétaires demeure intact. « *Les données récentes renforcent l'évaluation du Conseil de direction, qui estime que des taux d'intérêt plus élevés seront justifiés pour assurer l'atteinte de la cible d'inflation. Nous continuerons d'adopter une approche graduelle, guidés par les nouvelles données* ». Le deuxième point à retenir est qu'une hausse de 25 points de base lors de la réunion du 24 octobre est l'issue la plus probable en raison de l'amélioration concrète de la conjoncture économique. Comme l'indique le communiqué : *les investissements des entreprises et les exportations ont affiché une solide croissance depuis plusieurs trimestres, l'activité sur le marché du logement commence à se stabiliser et l'amélioration continue de l'emploi et du revenu du travail contribue à soutenir la consommation*.

Également, la BdC a voulu faire part de son interprétation de l'augmentation de 3,0 % sur un an de l'inflation mesurée par l'IPC global observée lors du mois de juillet. Elle ne veut pas monter le taux directeur plus rapidement en raison d'une fluctuation transitoire de prix relatif attribuable à la hausse soudaine des prix du transport aérien. De plus, l'effet du prix de l'essence plus dispendieux à la pompe devrait s'estomper au cours des prochains mois. Ainsi, la BdC s'attend à ce que l'inflation mesurée par l'IPC global redescende pour atteindre 2,0 % au début de 2019, là où se trouve l'inflation tendancielle en ce moment.

Enfin, la BdC surveille également de près le déroulement des négociations concernant l'ALENA et l'évolution d'autres politiques commerciales, ainsi que leur incidence sur les perspectives d'inflation. Cet ajout au communiqué témoigne de l'inquiétude croissante des dirigeants de la BdC en ce qui concerne l'évolution des relations commerciales. La probabilité de conclure un nouvel accord trilatéral nord-américain est faible. De plus, Washington pourrait bientôt annoncer de nouveaux droits de douane punitifs de 200 G\$ sur les exportations chinoises, ce qui créerait une pression à la baisse additionnelle sur le prix des matières premières canadiennes. Tant les États-Unis que le Canada devront vraisemblablement faire preuve de souplesse en ce qui concerne les enjeux délicats, notamment le mécanisme de résolution des différends et la gestion de l'offre de produits laitiers, afin d'en parvenir à un nouvel accord de libre-échange. Si une entente de principe était conclue, l'activité économique pourrait être légèrement plus vigoureuse que prévu. Selon le *Rapport sur la politique monétaire (RPM) de juillet*, l'incertitude entourant l'ALÉNA pourrait retrancher, au total, 0,7 point de pourcentage à la croissance du PIB réel d'ici la fin de 2020. Finalement, si le Canada et les États-Unis ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente, l'ALENA 1.0 demeurera en place alors que la Maison-Blanche tentera de faire valoir auprès du Congrès son entente bilatérale avec le Mexique. Ce scénario ne mettrait pas nécessairement un terme aux hausses graduelles du taux directeur.

**En résumé :** Nous prévoyons un relèvement de 25 points de base du taux directeur en octobre, suivi de deux hausses de 25 points de base en 2019.

Sébastien Lavoie | Économiste en chef

514-350-2931 | [lavoies@vmbi.ca](mailto:lavoies@vmbi.ca)



Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.